

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE AIDE A DOMICILE
dont la population est de 3500 habitants et plus
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL CC ROUMOIS SEINE

Communauté de communes ROUMOIS SEINE
BUDGET GENERAL CC ROUMOIS SEINE

Numéro de SIRET : 20006640500123
POSTE COMPTABLE DE SGC PONT AUDEMER

M22

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

BUDGET : SERVICE AIDE A DOMICILE

ANNEE 2025

**ANNEXE : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ETABLISSEMENT :

SERVICE AIDE A DOMICILE

ADRESSE :

666 RUE ADOLPHE COQUELIN
27310 BOURG ACHARD

Date de la dernière habilitation:

ORGANSIME GESTIONNAIRE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

TELEPHONE :

02.32.57.95.28

FAX:

Email

NOM DU DIRECTEUR

ou de la personne habilitée à représenter l'établissement:

Sylvain BONENFANT

N° FINESS :

27 001 1471

CATEGORIE :

COMPETENCE :

C.C.N.T. :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE :

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1 (classe 6-groupes II et III de produits)

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
606	ACHATS ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	6 112.77	10 986.22		10 986.22	5 508.63	-5 477.59	50.14
6112	SERVICES EXTERIEURS PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	4 050.00	14 100.00		14 100.00	13 046.00	-1 054.00	92.52
625	AUTRES SERVICES EXTERIEURS DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	38 876.39	50 100.00		50 100.00	38 125.53	-11 974.47	76.10
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS		7 200.00		7 200.00		-7 200.00	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	29 841.02	25 000.00		25 000.00	7 449.05	-17 550.95	29.80
6288	AUTRES							
TOTAL	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	78 880.18	107 386.22		107 386.22	64 129.21	-43 257.01	59.72

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	
606	ACHATS ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	
6112	SERVICES EXTERIEURS PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	
625	AUTRES SERVICES EXTERIEURS DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	
6288	AUTRES	
TOTAL	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT					42 275.87	42 275.87	
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	697.50	2 000.00		2 000.00		-2 000.00	
633	IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA	40 739.53	40 890.60		40 890.60	39 638.97	-1 251.63	96.94
641	REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL	1 642 341.50	1 885 019.57	-133 190.01	1 751 829.56	1 575 236.58	-176 592.98	89.92
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	454 651.07	459 014.29		459 014.29	470 109.32	11 095.03	102.42
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	18 569.96	16 759.52		16 759.52	11 742.04	-5 017.48	70.06
TOTAL	II. Dépenses afférentes au personnel	2 156 999.56	2 403 683.98	-133 190.01	2 270 493.97	2 139 002.78	-131 491.19	94.21

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel	
621 622 633 641 645 647	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE AUTRES CHARGES SOCIALES	
TOTAL	II. Dépenses afférentes au personnel	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
6155	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS MOBILIERS					4 220.11	4 220.11	
6156	MAINTENANCE	10 537.01	10 900.00		10 900.00	11 316.31	416.31	103.82
616	PRIMES D'ASSURANCES		5 000.00		5 000.00	20 020.86	15 020.86	400.42
618	DIVERS	11 618.00	41 676.00		41 676.00	13 007.50	-28 668.50	31.21
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		500.00		500.00		-500.00	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	16.07	200.00		200.00		-200.00	
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651	REDEV.PR CONCES.BREV.LICEN.PROCED.DROIT ET VAL.	2 947.08	3 100.00		3 100.00	3 032.26	-67.74	97.81
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	6 050.82	6 000.00		6 000.00	8 343.85	2 343.85	139.06
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 671.35	7 690.00		7 690.00	1 925.99	-5 764.01	25.05
	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
671	CHARGES EXCEPT. S/ OPERATIONS DE GESTION	1 425.99				174.72	174.72	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	3 528.15	2 000.00		2 000.00	296.68	-1 703.32	14.83
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES					119.87	119.87	
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS							
6811	DOT. AUX AMORT. DES IMMOB INCORP. ET CORPORELLES					458.90	458.90	
6817	DOT. AUX DEPR. DES ACTIFS CIRCULANTS							
TOTAL	III. Dépenses afférentes à la structure	37 794.47	77 066.00		77 066.00	62 917.05	-14 148.95	81.64
TOTAL		2 273 674.21	2 588 136.20	-133 190.01	2 454 946.19	2 266 049.04	-188 897.15	92.31
002	Déficit d'exploitation reporté							
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	2 273 674.21	2 588 136.20	-133 190.01	2 454 946.19	2 266 049.04	-188 897.15	92.31

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
 C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure	
6155	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS MOBILIERS	
6156	MAINTENANCE	
616	PRIMES D'ASSURANCES	
618	DIVERS	
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
651	REDEV.PR CONCES.BREV.LICEN.PROCED.DROIT ET VAL.	
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
671	CHARGES EXCEPT. S/ OPERATIONS DE GESTION	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS	
6811	DOT. AUX AMORT. DES IMMOB INCORP. ET CORPORELLES	
6817	DOT. AUX DEPR. DES ACTIFS CIRCULANTS	
TOTAL	III. Dépenses afférentes à la structure	
TOTAL		
002	Déficit d'exploitation reporté	
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	I. Produits de la tarification							
733	PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT (HORS EHPAD)	1 317 290.30	1 560 381.26		1 560 381.26	1 361 081.91	-199 299.35	87.23
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	531 722.44	204 408.21		204 408.21	542 489.30	338 081.09	265.40
738	PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	55 601.50	102 488.73		102 488.73	58 083.35	-44 405.38	56.67
TOTAL	I. Produits de la tarification	1 904 614.24	1 867 278.20		1 867 278.20	1 961 654.56	94 376.36	105.05

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	I. Produits de la tarification	
733	PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT (HORS EHPAD)	
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	
738	PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	
TOTAL	I. Produits de la tarification	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
 C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION & PARTICIPATIONS	460 000.00	133 190.01	-133 190.01				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22.05				12.65	12.65	
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL	21 872.69	30 000.00		30 000.00	30 361.10	361.10	101.20
TOTAL	II. Autres produits relatifs à l'exploitation	481 894.74	163 190.01	-133 190.01	30 000.00	30 373.75	373.75	101.25
Groupe	III. Produits financiers produits non encaissabl							
	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	382.20				4 228.17	4 228.17	
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	486.70						
	AUTRES PRODUITS							
781	REPRISES S/ AMORTISSEMENTS DEPREC. ET PROV. (PROD					2 830.00	2 830.00	
TOTAL	III. Produits financiers produits non encaissabl	868.90				7 058.17	7 058.17	
TOTAL		2 387 377.88	2 030 468.21	-133 190.01	1 897 278.20	1 999 086.48	101 808.28	105.37
002	Excédent d'exploitation reporté		557 667.99		557 667.99	557 667.99		100.00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	2 387 377.88	2 588 136.20	-133 190.01	2 454 946.19	2 556 754.47	101 808.28	104.15

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation	
74 75 6419	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION & PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL	
TOTAL	II. Autres produits relatifs à l'exploitation	
Groupe	III. Produits financiers produits non encaissabl	
771 773	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION MANDATS ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	
781	AUTRES PRODUITS REPRISES S/ AMORTISSEMENTS DEPREC. ET PROV. (PROD	
TOTAL	III. Produits financiers produits non encaissabl	
TOTAL		
002	Excédent d'exploitation reporté	
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
20 21 21	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	5 200.00		5 200.00	1 897.26	-3 302.74	-174.08
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 300.00		33 300.00	21 119.04	-12 180.96	-57.68
TOTAL		38 500.00		38 500.00	23 016.30	-15 483.70	-67.27
001 003	Déficit d'investissement reporté Excédent prévisionnel d'investissement						
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		38 500.00		38 500.00	23 016.30	-15 483.70	-67.27

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
28 10	Autres	4 535.00		4 535.00	2 631.70	-1 903.30	-72.32
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES						
TOTAL		4 535.00		4 535.00	2 631.70	-1 903.30	-72.32
001	Excédent d'investissement reporté	33 965.00		33 965.00	33 965.00		
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 500.00		38 500.00	36 596.70	-1 903.30	-5.20

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES
 C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé						
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENC	5 200.00		5 200.00	1 897.26	-3 302.74	-174.08
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 300.00		33 300.00	21 119.04	-12 180.96	-57.68
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	33 300.00		33 300.00	21 119.04	-12 180.96	-57.68
TOTAL		38 500.00		38 500.00	23 016.30	-15 483.70	-67.27
001	Déficit d'investissement reporté						
003	Excédent prévisionnel d'investissement						
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38 500.00		38 500.00	23 016.30	-15 483.70	-67.27

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
- 28 - 2805 28183	Autres						
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(n CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES, BREVET LICENCE(n						
	AMORT. DES IMMOS CORPORELLES						
	AUTRES IMMOB CORPORELLES(non budgétaire) MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE(non budgétaire						
- 10 -	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	4 535.00		4 535.00	2 631.70	-1 903.30	-72.32
10222	COMPLEMENTS DE DOTATION ETAT F.C.T.V.A.	4 535.00		4 535.00	2 631.70	-1 903.30	-72.32
TOTAL		4 535.00		4 535.00	2 631.70	-1 903.30	-72.32
001	Excédent d'investissement reporté	33 965.00		33 965.00	33 965.00		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		38 500.00		38 500.00	36 596.70	-1 903.30	-5.20

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	0.33	8.33	6.33	2	8.33
Adjoint administratif	C	3		3	1	2	3
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2		2	2		2
Rédacteur	B	2		2	2		2
Attaché	A		0.33	0.33	0.33		0.33
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)			47.40	47.40	25.31	15.26	40.57
Agent social	C		33.15	33.15	11.83	15.26	27.09
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C		13.48	13.48	12.71		12.71
Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C		0.77	0.77	0.77		0.77
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1		1	1		1
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9	47.73	56.73	32.64	17.26	49.99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	TV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.